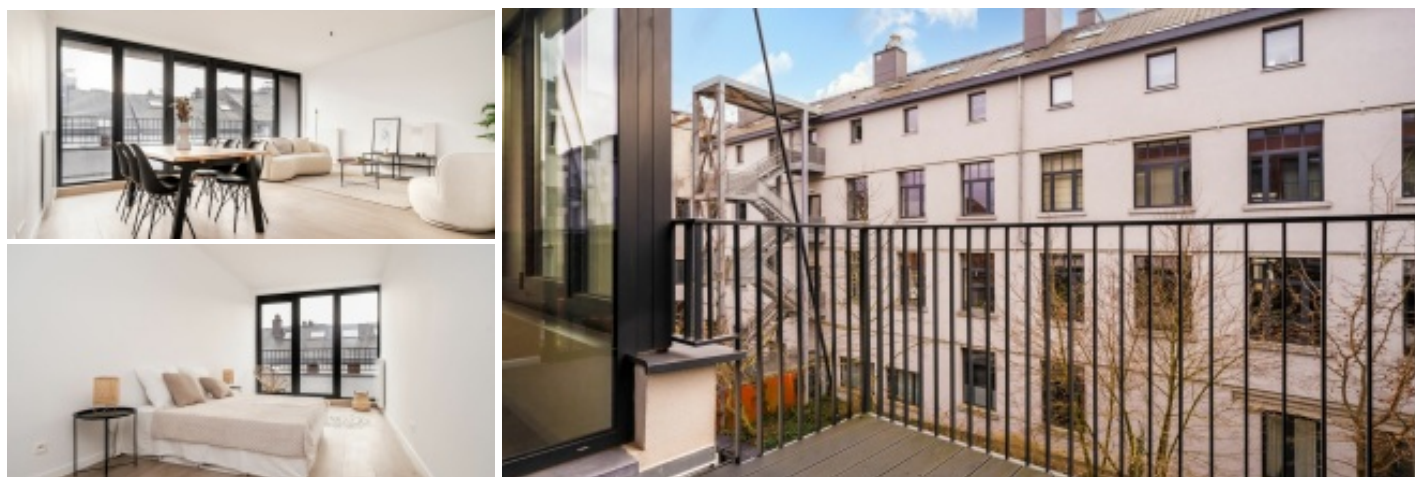


À proximité du site de Tour&Taxis,
superbe duplex 2 CH :

€ 325.000

1020 Laken (bru.)

 2  101 m²



IMMO ID BRUXELLES vous propose :

À proximité du site de Tour & Taxis, du gouvernement flamand, et de nombreuses facilités (Mobiscore 9,4/10), superbe appartement duplex de type 2 chambres (+/- 101,50 m²) avec terrasses (+/- 6,50 m²) libre à l'acte.

Situé au 2^e étage d'un bâtiment exclusif, cette belle unité lumineuse conçue avec des matériaux de qualité se compose d'un hall d'entrée, d'un wc séparé, d'un beau séjour muni d'une grande baie vitrée en aluminium donnant sur une belle terrasse, d'une cuisine séparée équipée, d'une cage d'escalier privative, d'un hall de nuit, d'un second wc séparé, d'une chambre lumineuse (14m²), d'une seconde chambre (11m²) d'une belle salle de bain (baignoire - meuble avec double lavabos - colonne meuble - radiateur sèche serviette), et d'un local technique/espace buanderie/chaufferie.

Bon rendement possible en cas de location : +/- 1350 €/mois hors charges (+/- 3,75 %)

Aspects durables et responsables garantissant d'excellentes performances énergétiques. Certificat PEB : B (minimum).
Local vélos et local à poussettes à disposition.

À visiter sans tarder !

Prix : 325.000 €

Vente du terrain sous droits d'enregistrement (12,5%) et des constructions sous le régime de la TVA 21%

Un emplacement de parking et une cave complètent l'offre et pourraient être proposés au prix de : à partir de 28.000 €.

Informations non contractuelles

Photos appartement témoin (4^eét)

Offre valable sous réserve d'acceptation des vendeurs

Caractéristiques

À proximité du site de Tour&Taxis,
 superbe duplex 2 CH :

€ 325.000

1020 Laken (bru.)

 2  101 m²

GÉNÉRAL

Adresse:	1020 Laken (bru.)
Prix:	€ 325.000
Surface habitable:	101 m ²
Nombre de chambres:	2
Nombre de salles de bain:	1
Revenu cadastral:	€0

CONFORT

Chauffage:	Individuel
Cuisine:	Entièrement équipée
vitrage:	Double
Cadre de fenêtre:	Alu

INFORMATION ADDITIONNELLE

Destination de planification urbaine:	Demandée
Permis d'urbanisme:	Oui
Assignation et demande de récupération:	Pas applicable
Droit de préemption:	Demandé(e)
Permis de lotissement:	Non
Zone sensible aux inondations:	Pas encore demandé